

Polynésie française

## Légaliser le cannabis pour doper l'emploi

Par L'EXPRESS.fr, publié le 26/01/2010 à 12:43 -

L'idée ne vient pas d'un simple quidam, mais de l'ancien président de la Polynésie française, Oscar Temaru.

L'ancien président de la Polynésie française Oscar Temaru a proposé lundi, lors de débats à l'assemblée de cette collectivité d'outre-mer, de "relancer l'emploi avec le pakalolo", le cannabis local. "Les étrangers qui arrivent ici chez nous, les touristes, vont dans les hôtels, et demandent du cannabis; et nous savons également qu'il y a des pays en Europe qui ont légalisé la vente de paka. C'est peut-être un moyen de donner du travail à nos jeunes, de pouvoir le vendre, mais aux étrangers", a-t-il ensuite déclaré sur la chaîne locale TNTV.

Oscar Temaru, élu indépendantiste à l'Assemblée de la Polynésie française, a aussi estimé que le kava (boisson traditionnelle polynésienne à base de racines) avait été interdit, "alors qu'on en reconnaît aujourd'hui les bienfaits".

Unutea Hirshon, également représentante à l'Assemblée et proche d'Oscar Temaru, a soutenu ces propositions en prenant l'exemple de l'Espagne, du Portugal et de certains Etats des Etats-Unis où, selon elle, "le cannabis est légalisé".

**La gendarmerie estime qu'en Polynésie française, l'économie souterraine liée au pakalolo représente chaque année au moins 10 milliards de francs Pacifiques (83 millions d'euros).** Mais cette estimation est réalisée à partir des pieds de cannabis détruits, qui ne représentent qu'une petite partie du marché. Quinze dealers ont été placés en détention en 2009 à Tahiti.